



AGENDA

DU 5 MARS AU 3 AVRIL

THÉÂTRE

« JE VEUX VOIR MIOUSOV »



La Compagnie de l'Union Familiale présente *Je veux voir Mioussov* de Valentin Kataiev. Samedis 5, 12, 19 et 26 mars à 20 h 30
Dimanches 6, 13, 20 mars à 15 h 00
Vendredis 25 mars et 1^{er} avril à 20 h 30

Samedi 2 avril à 20 h 30

Dimanche 3 avril à 15 h 00

Tarif : adultes 12 € - jeunes 8 €

Réservations du mercredi au vendredi

de 14 h à 18 h au 01 39 91 02 49.

Théâtre de l'Union Familiale,
9, rue des écoles, 95460 Ézanville

<http://theatre.uf.free.fr>

12 MARS



ATELIER PARFUM

Loisirs et Culture vous propose un atelier pour créer votre parfum le samedi 12 mars dans ses locaux (derrière la mairie) de 14 h à 16 h.

Tarif : 20 € - inscriptions au 01 39 35 12 15.

19 MARS

CÉRÉMONIE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Rendez-vous à 17 h 30 devant le monument aux morts du cimetière d'Ézanville.

20 MARS

BRADERIE BABY JUNIOR



Pom d'Happy organise sa 2^e braderie baby-junior où vous pourrez trouver des objets de puériculture, des

jouets, des livres pour enfants, des vêtements...

Dimanche 20 mars à la salle polyvalente du Complexe de la prairie de 10 h à 18 h.

Emplacement : 10 €/2 mètres

(Pas de professionnels).

Renseignements et réservation au :

06 58 41 63 11.

29 MARS



COLLECTE DE SANG

L'EFS organise une collecte de sang le mardi 29 mars de 15 h à 20 h, salle des écuries, place de la Mairie à Écouen.

PÂQUES

LA VILLE ORGANISE UNE GRANDE CHASSE AUX ŒUFS!

Les enfants de 3 à 8 ans, accompagnés de leurs parents, sont invités à venir chercher les œufs qui seront dissimulés dans le parc de la Fresnaye le dimanche 27 mars prochain.



Les enfants, à vos paniers! Pour la première fois, la Ville organise une chasse aux œufs grandeur nature dans le parc de la Fresnaye.

Organisée le dimanche 27 mars prochain à partir de 16 h, cette nouvelle manifestation est destinée aux élèves de la Ville de la maternelle au CE1. Ce rendez-vous convivial permet aux petits gourmands de repartir avec des surprises chocolatées.

À l'initiative de la Ville, la manifestation sera mise en place et encadrée par de nombreux bénévoles issus des associations de la Ville: Auth'Antique Automobile Club d'Ézanville (AAACE), l'association des commerçants (ADEC'E), AT2R, Cultures et métissages, Pom d'Happy et l'association domontoise Les Jardins d'Alain.

Des centaines d'œufs seront dissimulés dans tout le parc par les bénévoles.

Un œuf géant pour une école

À l'occasion de cette chasse aux œufs, un grand tirage au sort sera organisé afin de remporter un œuf géant en chocolat confectionné et offert par la boulangerie-pâtisserie Les Glaneuses (Da Mota).

Chaque élève de la Ville recevra un bulletin de participation distribué dans les écoles. Il devra le déposer, le jour de la chasse, dans l'urne réservée à cet effet. L'école où l'heureux gagnant est inscrit remportera l'œuf à partager entre tous les élèves.

RENDEZ-VOUS

Dimanche 27 mars 2016 à 16 h / Parc de la Fresnaye (accès rue de l'Ancienne Poste)
Réservé aux enfants de 3 à 8 ans / Gratuit

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS,
CHERS AMIS,

Comme vous avez pu le remarquer, la présentation de notre revue municipale a bénéficié d'un petit rafraîchissement. Le service communication a jugé nécessaire d'épurer légèrement la maquette afin de s'adapter aux tendances actuelles et de faciliter la transmission des informations. Une refonte du site internet de la Ville est également en cours.

Certains d'entre vous ont constaté, courant février, des files d'attente importantes se former dans le bureau de la Poste d'Ézanville. Ils ont aussi constaté que les personnes faisant la queue n'étaient pas d'Ézanville et avaient, pour certains, des difficultés à se faire comprendre par les agents de la Poste. Plusieurs administrés sont venus en mairie s'inquiétant de cet afflux qui, par moments, empêchait les Ézanvillois d'effectuer leurs démarches habituelles.

Je me suis déplacé pour constater les faits. J'ai demandé au directeur de la Poste d'Ézanville, qui gère également celle de Domont, de passer me voir en mairie pour m'expliquer la situation. J'ai donc appris que l'État avait envoyé vers le Val d'Oise, un nombre important d'émigrés. Environ 1400 personnes ont été dirigées vers le centre départemental de la Croix Rouge, installé à Ézanville, qui avait l'obligation de les domicilier sans les loger bien entendu.

Tous ces émigrés reçoivent une aide pécuniaire mensuelle d'environ 300 euros qui leur est versée sur un livret A à ouvrir à la Poste. C'est la raison de l'afflux vers le bureau d'Ézanville, mais aussi celui de Domont, qui ont dû tous les recevoir pour ouvrir les livrets. Les employés de la Poste ont eu beaucoup de mal à effectuer ce travail vu l'affluence et les difficultés de langage de certains.

Je suis allé me faire confirmer tout cela au bureau départemental de la Croix Rouge, rue Henri Dunant. À l'ouverture du livret A, il est remis à chacun une carte donnant accès à un distributeur de billets. Il est donc probable que les files d'attente dans les bureaux de Poste ne se reproduiront pas chaque mois, quand les bénéficiaires de l'allocation videront leur compte dès qu'il sera approvisionné, à l'exception des deux euros nécessaires pour que celui-ci ne soit pas clos.

Bien évidemment, les services de la Préfecture ne m'ont pas informé du projet ni de son exécution. Ils ont probablement jugé que le Maire n'avait pas à s'occuper de cela, même s'il était prévisible que cet afflux de nouveaux clients allait perturber le service public.

Encore une fois, je constate que les services de l'État n'ont pas beaucoup de respect pour la fonction de Maire.



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 0134 12 99 00
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



FINANCES

PRÉSENTATION DU
DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE

Le Débat d'Orientation
Budgétaire (DOB) a été présenté
et voté lors du Conseil Municipal
du 18 février dernier.

Ce document permet aux
conseillers municipaux d'être
informés sur l'évolution
de la situation financière
de la Commune et de discuter
des orientations budgétaires
envisagées pour 2016.

Dans l'ensemble, les spécialistes des finances locales notent que 2016 devrait se caractériser, pour les collectivités, par un repli de l'investissement, une stagnation des ressources et une nécessité accrue de décélération des dépenses de fonctionnement. À noter tout particulièrement: la baisse des dotations de l'État se double désormais d'un très net coup de rabot opéré par les Départements dans leur soutien au bloc communal.

UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DIFFICILE
À RÉALISER

L'équilibre budgétaire implique l'égalité entre les dépenses et les recettes du budget.

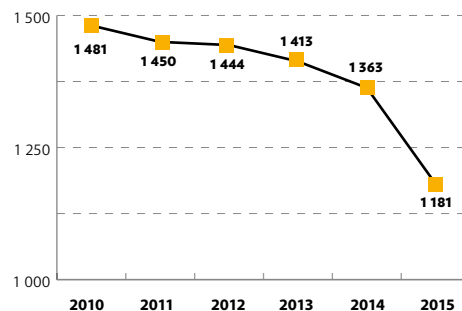
FONCTIONNEMENT

LES RECETTES PLOMBÉES PAR LA BAISSÉ
DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les deux plus grandes sources de financement de la Ville (appelées recettes), sont les dotations de l'État (Dotation Globale de Fonctionnement, CAF...) ainsi que les impôts des administrés.

La dotation globale de fonctionnement

En 2016, Ézanville n'échappera pas aux restrictions appliquées à l'ensemble des communes françaises. La réduction de la dotation globale de fonctionnement a réellement commencé en 2011, modestement au départ, et brutalement en 2015. Entre 2010 et 2015, soit en 6 ans, la dotation de fonctionnement pour Ézanville a diminué de 20 % ce qui représente une baisse de 300 000,00 €.

ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE
DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

Les prévisions pour 2016 et 2017 sont identiques à l'évolution constatée entre 2014 et 2015 soit une diminution d'un peu plus de 13 % chaque année. En 2016 la nouvelle perte est évaluée à presque 160 000,00 €.

La fiscalité directe locale

En tenant compte de la revalorisation des bases d'imposition votée par l'État pour 2016 (+1 %), il faudrait, pour compenser cette perte, augmenter chacun des 3 taux municipaux de la fiscalité locale de 2,5 %.

Pour mémoire, en 2015 le budget avait été équilibré sans augmenter les taux de fiscalité après les avoir augmentés de 0,2 % en 2013 et 1 % en 2014.

TATION



DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Grâce à une gestion rigoureuse et attentive des services administratifs, une importante économie a été réalisée en 2015 sur les dépenses de fonctionnement et notamment sur la masse salariale.

La masse salariale

C'est précisément sur ce poste que se portent les efforts de la Ville depuis plusieurs années et les effets positifs peuvent être constatés. Cependant la vigilance des services reste nécessaire. La volonté de la Ville de ne plus créer de postes et de ne pas remplacer systématiquement les départs est toujours d'actualité. La seule exception en 2016 réside dans la création d'un poste d'agent d'accueil pour la bibliothèque municipale. L'externalisation de certaines missions participe également à la maîtrise de la masse salariale. Ce dispositif résout aussi les problèmes d'absentéisme.

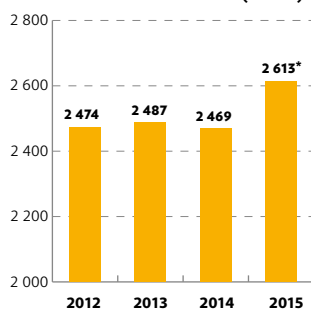
Ce résultat est particulièrement positif compte tenu du fait que l'évolution de la masse salariale est impactée chaque année par la revalorisation du point d'indice, le maintien du pouvoir d'achat, l'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et les primes d'installation suite aux titularisations.

Cette politique volontariste et ambitieuse permet la résorption des emplois précaires et participe à une dynamique constructive qui sous-tend la professionnalisation des agents territoriaux.

Les charges à caractère général et de gestion courante

Une poursuite des efforts sera observée en 2016 afin de maîtriser les coûts de fonctionnement. L'action de rationalisation des dépenses passe par la mise en concurrence systématique des prestataires de services.

ÉVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (EN K€)



* Estimation sur compte administratif provisoire

L'augmentation constatée en 2015 correspond essentiellement :

- au choix d'externaliser certaines missions ;
- au financement de la réforme des rythmes scolaires en année pleine.

Courant 2015, le marché de fournitures de denrées alimentaires a été renégocié. Plusieurs consultations telles que l'acquisition de mobilier urbain ou la signalisation verticale et horizontale, ont également permis d'obtenir les meilleurs tarifs.

D'autres dépenses comme l'entretien des bâtiments communaux, les publications municipales, l'achat de fournitures administratives, les assurances ont fait l'objet d'une procédure de marché public. Ces nouveaux contrats sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier, leurs conditions jouent donc pleinement sur 2016.

Cette année, des efforts de rationalisation des coûts seront mis en place en examinant notamment les dépenses suivantes :

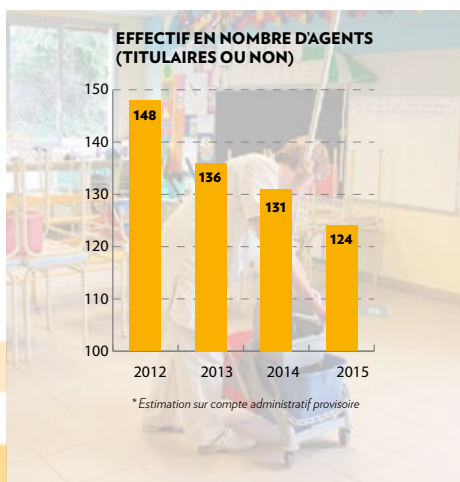
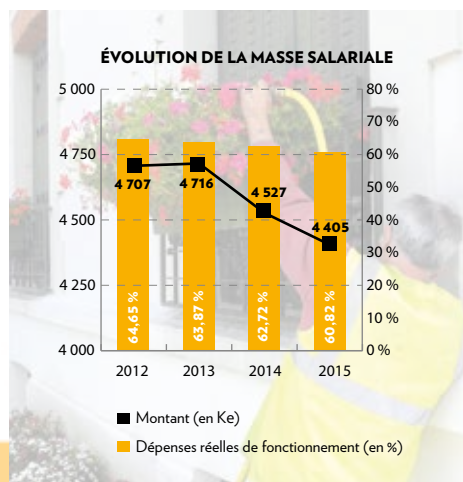
- téléphonie ;
- parc automobile (à noter que son extension est bloquée) ;
- énergie (gaz, électricité, carburant...) ;
- maintenance et utilisation des copieurs.

Il n'y aura pas de création de nouvelles actions. Une enveloppe sera bien sûr réservée à la mise en œuvre, dans le droit fil de 2015, aux temps d'activités périscolaires qui seront de qualité et répondront aux attentes des partenaires éducatifs.

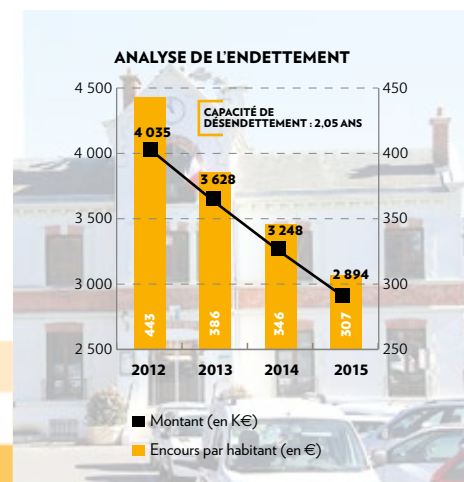
INVESTISSEMENT

LES RECETTES : PAS DE RECOURS À L'EMPRUNT ET UN ENCOURS DE LA DETTE SÉCURISÉ

Les investissements sont comme ailleurs portés par l'autofinancement, celui-ci correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Les communes peinent à dégager de leur fonctionnement un autofinancement suffisant.



* Estimation sur compte administratif provisoire



Des subventions d'aide à l'investissement sont octroyées par l'État, la Région et le Département. Ces subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir. En général elles sont allouées pour de nouvelles opérations (construction d'une nouvelle structure...) et ne sont pas attribuées pour financer les travaux qui intéressent au quotidien les Ézanvillois (réfection de trottoirs, gros entretien des écoles...).

La dernière source de financement réside donc dans l'emprunt. Concernant l'endettement, la situation d'Ézanville est la suivante : l'encours de la dette est sécurisé, il ne comprend aucun emprunt toxique et 83 % de l'encours est à taux fixe. La structure ne présente donc aucun risque de dérapage financier.

Les ratios de la Ville sont très bien situés et nettement inférieurs à la moyenne de sa strate. L'encours de dette rapporté à la population pour les communes de 3 500 à moins de 10 000 habitants est de 907 € (dernière moyenne nationale connue à ce jour – source DGFiP; comptes de gestion 2013; calcul DGCL).

Le niveau d'endettement se mesure également à partir de la capacité de désendettement. Ce ratio, qui rapporte l'épargne brute au stock de dette, permet d'identifier en nombre d'années d'épargne brute, l'endettement de la collectivité locale. Ainsi en supposant qu'Ézanville consacre l'intégralité de son autofinancement brut à rembourser la totalité du capital de sa dette, il ne lui faudrait guère plus de 2 ans.

Au regard de ces éléments la Ville est en mesure d'obtenir facilement des financements bancaires.

Cependant, la Ville considère que le recours à l'emprunt doit être réservé, soit à des opérations structurantes, soit à des acquisitions, et qu'il ne doit pas financer les dépenses d'investissement telles que l'entretien des voiries et du patrimoine bâti.

C'est pourquoi en 2016, aucun nouvel emprunt n'est prévu. En revanche, la possibilité de renégocier à des conditions encore plus favorables l'encours actuel de la dette sera étudiée.

DÉPENSES : DES PROJETS MALGRÉ UNE MARGE DE MANŒUVRE RÉDUITE

Peu de marge de manœuvre est à disposition pour engager de nouvelles opérations structurantes pour la Ville. Cependant, le budget 2016 retiendra les projets d'investissements suivants :

- **la création d'une bibliothèque municipale** dans l'ancien centre de tri de la Poste qui sera réhabilité;

En effet, suite aux difficultés financières et à la mise sous administration judiciaire en 2014 de l'association Loisirs et Culture, la Ville a proposé à l'association de reprendre la gestion de la bibliothèque communale qui lui avait été déléguée depuis de nombreuses années.



En effet, le Département refusait de continuer à subventionner le fonctionnement de cette bibliothèque qui n'était pas vraiment municipale et dont le mode de gestion ne correspondait pas aux critères exigés.

Au regard de ce constat, la reprise en gestion directe par la Ville est devenue indispensable. Aux travaux d'aménagement (sol, peintures, accès...) s'ajouteront l'acquisition de mobilier, le rachat des ouvrages ainsi que la mise en place d'un accès à l'outil informatique dédié à la population.

- **la rénovation complète des sanitaires du groupe scolaire les Bourguignons (1);**
- **divers travaux dans les cours d'écoles** particulièrement nécessaires au groupe scolaire les Bourguignons. Pour cette école, nous prévoyons aussi la remise en état de l'accès piéton via le Mail;
- **la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux** dans le respect de la réglementation en vigueur;
- **la réfection de voirie et trottoirs** selon un programme en cours d'élaboration (2);

- seront également programmés sur les budgets annexes Eau et Assainissement la **poursuite de la mise aux normes des branchements d'eau potable** ainsi qu'une **réfection du réseau d'assainissement** selon les recommandations qui seront faites par le SIAH;

- le projet de **transfert de la Résidence pour Personnes Âgées** à une association spécialisée arrive à son terme. Le Conseil d'administration du CCAS a validé à l'unanimité ce projet qui aboutira certainement en fin d'année 2016.



PERSPECTIVES AU-DELÀ DE 2016

Bien que le DOB vous informe des orientations budgétaires immédiates, il semble utile de proposer les projets envisagés à plus long terme.

Bien évidemment, toutes ces orientations sont prévisionnelles et leur réalisation dépendra des marges de manœuvre financières qui seront dégagées.



- Installation d'un **centre culturel dans les locaux de la Ferme rue de l'Église** après le départ de l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Cette opération nécessitera un travail important de réhabilitation des locaux.

- **Restructuration des locaux mis à disposition du service Jeunesse et familles** qui se situe rue Fleming (photo ci-contre).

Il est étudié la possibilité de construire sur ce terrain de 1900 m² un ensemble immobilier avec parking souterrain comprenant des logements sociaux et des logements en accession à la propriété.

Le service Jeunesse et familles serait installé au rez-de-chaussée de cette nouvelle construction. Cette opération résoudrait le problème du vieillissement du bâtiment modulaire actuel. Le bilan global, et notamment financier, de ce type d'opération sera largement positif pour la commune.

Celui-ci reste à calculer précisément. Il sera utile à la création probable de classes primaires supplémentaires et à l'aménagement du centre culturel.

RETOUR SUR...

28 janvier

Devoir de mémoire à l'école Albert Camus



3 février

Fête des anniversaires à la Résidence des Personnes Âgées (RPA)



10 février

Goûter intergénérationnel à la RPA



EN BREF ...

Service régie : nouveaux horaires

À partir du 7 mars 2016, le service de la régie et du règlement des prestations municipales, situé à la Maison de l'Enfance, sera ouvert sur une amplitude horaire plus importante, soit 2 jours par semaine : le mercredi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2013 se dérouleront jusqu'au 31 mars 2016 à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue. Uniquement sur rendez-vous à prendre au 01 39 35 44 76. Pièces à présenter : dossier à télécharger sur www.ezanville.fr, livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile, attestation employeur, attestation CAF, attestation d'assurance et avis d'imposition.

Plaine de vie : programme des animations nature

L'association Plaine de vie vous propose des ateliers et des rendez-vous de 14 h à 16 h ouverts à tous, enfants, grands enfants et jeunes enfants !
Mercredi 16/03 / Atelier cuisine : espace d'échanges et de découvertes de nouvelles recettes pour les légumes de saison.
Mercredi 23/03 / Des fleurs partout ! : agréables et très utiles, les fleurs sauvages sont essentielles. Apprenez à les semer dans mille et un endroits !
Mercredi 06/04 / L'alimentation et nos 5 sens : apprenons à savourer et à reconnaître la nourriture avec un autre regard !
Tarif : 2 €/foyer. Inscription obligatoire au 01 39 35 27 36 ou animation-nature@plainedevie.org
Plaine de vie : 42 rue du Chemin vert - 95460 Ézanville.

Seniors : ateliers de prévention des chutes

Des ateliers de prévention des chutes sont organisés à la Résidence pour Personnes Âgées « Les Cèdres » (9 rue Alsace-Lorraine à Ézanville) le mardi de 9 h 30 à 10 h 30.
Ouvert à tous. Tarif : 2 €/séance. Informations au 01 39 915002.

Crédit Agricole : fermeture temporaire

L'agence du Crédit Agricole d'Ézanville sera exceptionnellement fermée pour travaux du 27 février au 28 avril inclus. Les clients sont invités à réaliser leurs opérations à l'agence de Domont (26 avenue Jean Jaurès).

MDPH/handicap : permanence départementale

Émilie Ivandekics, vice-Présidente du Conseil départemental en charge du Handicap et Présidente de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) propose des permanences sur rendez-vous. La prochaine se tiendra le jeudi 24 mars à partir de 14 h 30 au CCAS de Villiers-le-Bel, 20 rue de la République.
Prise de rendez-vous par courriel à emilie.muett@valdoise.fr ou au 01 34 25 33 44.

Passage à la TNT HD. Êtes-vous prêt ?



Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez rapidement que votre équipement est bien compatible TNT HD pour continuer à recevoir la télé. Vérifiez dès maintenant, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant !
Toutes les infos sur www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (appel non surtaxé).

CARNET

DÉCEMBRE

Décès

Patrick de Wit,
Gaëlle Penoël,
Pierre Lagarce

JANVIER

Naissances

Ilyes Ait Abbès, Léa Barbier, Yassine Ben Zbiba, Sacha Cakic, Lewis Caye, Johan Fournier, Elina Goncalves, Yasmine Mahnaoui Nicolas, Pruddy M'Pemba-Ouenabio, Tino Rémondin, Manarii Tauha

Décès

Marc Foucher, Arlette Vincent, Marise Lenoir,
Simone Taté

FÉVRIER

Naissances

Lucie Blandineau, Aélie Radja Fréty,
Ilario Saccucci, Ethan Zig Adolphe

Décès

Nicole Perrot, Elisva Palais, Jean Fadel,
Pierre Lemièrre

ACTUALITÉS

L'aide aux frais de santé



La couverture des frais médicaux par la Sécurité Sociale varie selon les postes concernés (optique, dentaire...) et celle-ci ne couvre pas systématiquement la totalité des dépenses engagées. En complément, les mutuelles peuvent rembourser tout ou partie des frais médicaux. Le reste demeure à la charge de l'assuré.

Pour faire face à des soins non remboursés, vous pouvez solliciter des aides auprès de différents organismes. Ces aides peuvent prendre en

charge totalement ou en partie les frais qui vous restent à payer.

Les prestations concernées peuvent être l'achat de matériel médical (fauteuil roulant, prothèse auditive...), ou des soins médicaux (dépassement d'honoraire, hospitalisation...).

Pour bénéficier de ces aides, il faut répondre aux conditions demandées par chaque organisme.

Quelles structures peuvent vous soutenir ?

- **La CPAM** : l'action sociale peut vous permettre de bénéficier d'une aide financière ponctuelle. La demande doit être formulée sur un imprimé, que vous pouvez demander à la caisse au 3646.
- **Votre mutuelle** : vous pouvez solliciter les fonds de solidarité. N'hésitez pas à la contacter.
- **Les Comités d'entreprises** : certains CE octroient des aides financières aux salariés, sous forme de secours ou de prêts sans intérêt ou avec un intérêt peu élevé. L'entreprise ou le CE peut également accorder des chèques santé qui permettent de financer tout ou partie des consultations, prestations, produits de prévention santé non remboursés par la Sécurité Sociale. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de votre comité d'entreprise.
- **Votre Caisse de retraite principale ou complémentaire** : une subvention peut être sollicitée pour aider à supporter des frais de santé importants (prothèse dentaire ou auditive, optique, ambulance, hospitalisation, cure, obsèques...).
- **Microcrédit santé** : les prêts ont pour finalités l'amélioration de sa santé. Le microcrédit UDAF est accordé pour un montant maximum de 3 000 € et bénéficie d'un taux d'intérêt de 4 %. Il n'y a pas de frais de dossier et le remboursement s'étale sur un maximum de 36 mensualités.

Pour plus de renseignements : vous pouvez vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale au 01 39 35 44 97.

Semaine du compostage



Pour la session du printemps 2016, qui se déroule du 1^{er} au 9 avril, la distribution de compost se déroulera sur deux journées dans chacune des 4 déchèteries.

Elle débutera sur les déchèteries de Bouqueval et Gonesse les 1^{er} et 2 avril, puis se poursuivra sur celles de Louvres et Sarcelles les 8 et 9 avril, aux horaires habituels d'ouverture des déchèteries.

Les habitants, munis de leur badge d'accès en déchèterie ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent), pourront donc à nouveau profiter de ce service.

Par ailleurs, pour la première fois, le SIGIDURS proposera aux habitants d'expérimenter le broyage de leurs déchets végétaux en déchèterie de Louvres, les 8 et 9 avril. Les habitants seront invités à récupérer le broyat ainsi obtenu, lequel peut par exemple être réutilisé en paillage.

Vente d'éco-composteurs

Des bons de commande pour l'acquisition d'un éco-composteur à prix réduit seront mis à la disposition des habitants collectés par le SIGIDURS.

Pour toute information complémentaire : www.sigidurs.fr ou 0 800 735 736 (n° vert).

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Ce mois-ci, nous n'avons rien trouvé d'intéressant à répondre à nos deux oppositions.

Il y a suffisamment de sujets sur lesquels nous avons besoin de nous pencher en ce moment. Des projets que nous annoncerons aux Ézanvillois lorsqu'ils auront de la consistance. Il est inutile d'informer partiellement notre opposition de ce qui ne sont encore que des réflexions, au risque de les voir déjà critiquées avant d'exister.

Nous supposons que c'est dur d'être dans l'opposition. Nous ne l'avons jamais été et certains pensent que cela manque à notre culture. Nous sommes bien déterminés à faire avec. Nous leur proposons de faire de même, même si nous comprenons que la situation est parfois frustrante.

Il faut pardonner toutes ces volées de bois vert que nous constatons dans les tribunes chaque mois, du moins pour ceux qui les lisent.

Bien vivre à Ézanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Non au voisinage de déchets dangereux !

Le Val d'Oise paye déjà un lourd tribut à l'environnement avec 4 sites d'enfouissement des déchets dont 3 dans un secteur proche : la REP à Bouqueval, le site Picheta à Saint Martin du Tertre (côté Belloy) et le site Picheta (ex Val Horizon) à Attainville (derrière les Bourguignons).

Nous contribuons donc largement à la récupération des déchets de la région parisienne. Pourtant, deux dossiers sont présentés au conseil municipal. Le premier concerne l'extension des activités du site de la REP en vue d'y accueillir des déchets dangereux (terres polluées aux hydrocarbures). Des risques réels de dissémination de produits chimiques et d'impact sur l'eau et l'air imposent la prudence qui justifie notre vote d'opposition à cette demande d'autorisation d'exploiter.

L'autre dossier ne concerne aujourd'hui que la nomination de représentants de notre commune sur le site d'Attainville. Mais on peut craindre, comme pour la REP, une augmentation très importante de l'exploitation sur ce site dans la perspective des évolutions réglementaires et de la prise en charge des déchets issus du Grand Paris que personne ne souhaite accueillir. Nous pouvons aussi craindre que l'exploitation accrue de ces deux sites génère des flux supplémentaires de circulation de camions avec toutes les conséquences liées à la pollution sonore et de l'air. De plus, les voies d'accès à ces deux sites ne sont pas dimensionnées pour accueillir un flux de circulation important.

Nous subissons déjà les nuisances liées aux activités aéroportuaires (particules en suspension dans l'air, bruit). Certains territoires sont protégés par la proximité d'un parc naturel. Notre territoire risque d'être malheureusement plus connu comme le parc régional des déchets. Restons vigilants sur l'évolution de ces deux sites. Quel en est l'intérêt pour Ézanville et les Ézanvillois ?

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Les problèmes de stationnement ne sont pas uniquement l'apanage des grandes agglomérations. À Ézanville, nous rencontrons aussi, depuis longtemps et de plus en plus, le problème dans de nombreux quartiers.

L'insuffisance de stationnement devient un réel problème qui crée des conflits d'usage entre les habitants et pour notre centre-ville entre commerçants, clients et riverains. Bien que les permis de construire imposent des règles concernant le stationnement et malgré les contrôles de conformité, qui sont, nous l'espérons, rigoureusement réalisés, les garages sont progressivement utilisés comme pièces à vivre et la place de stationnement couplée à un appartement est quelquefois revendue séparément, son propriétaire préférant garer sa voiture dans la rue. D'autant que l'augmentation de la densité des habitations n'est pas la principale cause, il y a aussi la multiplication des véhicules : auparavant il y en avait un par foyer, au plus, désormais, il y en a un par personne, soit deux à trois fois plus.

La place Elluin Devillers et les aires de stationnement en centre-ville et ailleurs sont certainement des exemples concrets des problèmes évoqués ; il est évident que le stationnement payant ne pourrait être le seul moyen de résoudre la question et ceci mérite donc une réflexion. La place Elluin Devillers présente une autre problématique : des véhicules « ventouses » souvent utilitaires qui se sont approprié l'endroit ont trouvé la parade en se déplaçant régulièrement de quelques mètres, pour éviter les amendes.

Dans certaines rues, il devient ainsi difficile voire impossible de stationner le soir ou le week-end et les véhicules sont tellement collés les uns aux autres qu'il n'est plus possible de se rabattre pour se croiser. Il est maintenant grand temps de lancer une étude de circulation sur l'ensemble de notre commune.

Encore une fois, ce sujet fédérateur, qui intéresse tous les Ézanvillois, mérite une concertation, d'autant que chacun de nous est donc responsable, en partie, de ce phénomène.

Ézanville notre ville